

bénéficiant de surplus, tandis que les pays sous-développés poursuivent des échanges avec les pays développés et se trouvent tous en position déficitaire. Vous dites qu'il est important de fixer le mode où se feront les échanges, mais qu'on y arriverait par les moyens conventionnels? Cela ne me semble pas possible.

M. ANDERSON: Je ne saisis pas trop ce que vous entendez par les moyens conventionnels.

M. ALLMAND: Ceux des échanges entre pays et par le jeu de la libre entreprise.

Le coprésident sénateur CROLL: Les affaires commerciales.

M. ALLMAND: Oui, les affaires commerciales.

M. ANDERSON: Ces moyens pourraient être mieux exploités n'étaient les restrictions artificielles qu'imposent à la fois les pays riches et les pauvres.

M. ALLMAND: Les tarifs.

M. ANDERSON: Il y a les tarifs et le contrôle des changes, sans compter l'écart très sérieux entre le pouvoir d'achat entre ces deux groupes de pays.

M. ALLMAND: Est-ce que la FAO travaille aussi sur cet aspect du problème? Je suppose que le Canada travaille de concert avec la FAO à la solution des problèmes que vous avez discutés dans votre mémoire?

M. ANDERSON: Oui, évidemment que le Canada joue un rôle important au sein de la FAO.

M. ALLMAND: Le problème de la distribution fait-il partie de leurs études au même titre que celui de production?

M. ANDERSON: Oui, la FAO étudie le problème de la distribution. Vous parlez de la distribution entre les pays riches et les pays pauvres?

M. ALLMAND: Oui, en tentant d'établir de nouvelles méthodes d'échange qui permettraient aux pays pauvres de pouvoir obtenir ces excédents sans pour autant bouleverser les mouvements commerciaux établis?

M. ANDERSON: La FAO maintient un programme d'alimentation mondiale qui permet de distribuer l'aide en denrées alimentaires provenant des pays avantagés de surplus aux pays désavantagés, aux pays à court de nourriture.

M. ALLMAND: S'agit-il d'un programme de dons?

M. ANDERSON: Oui, ce n'est ni plus ni moins qu'un programme de dons. Les pays en position excédentaire tels que le Canada—je ne devrais pas parler de surplus, parce que nous n'en avons plus maintenant—les pays qui peuvent se permettre de faire des dons peuvent faire parvenir leur contribution au Programme d'alimentation mondiale qui se chargera de les distribuer d'après des principes multilatéraux.

M. ALLMAND: Est-ce en sus des accords bilatéraux?

M. ANDERSON: Oui, cela s'ajoute à l'aide en denrées alimentaires bilatérale qui est le propre du programme des États-Unis.

M. ALLMAND: Croyez-vous qu'on pourrait, par quelque moyen, réussir, dans un pays tel que le Canada, à réduire la consommation alimentaire afin que nous puissions accroître nos dons aux pays sous-développés? Une telle contrainte réussirait-elle en pratique chez nous, parce qu'il est tout à fait alarmant qu'un si grand nombre de pays fassent tant de gaspillage, possèdent de tels excédents, tandis qu'on a des pays dont les gens crèvent de faim et qu'il ne semble pas y avoir de moyen de concilier les deux situations.

M. ANDERSON: La seule façon que j'y voie—je ne crois pas que ce soit pratique—serait que les contribuables canadiens en tant que groupe s'engagent à fournir une assistance en denrées alimentaires à ces pays. Cela signifie qu'ils